

Le torchon brûle

Rien ne va plus entre la Banque Centrale de Mauritanie et les exportateurs de poisson frais.

La crise, qui couvait depuis quelques mois à cause du rapatriement des devises exigé

par la BCM sur la base des prix qu'elle a fixés, a éclaté la semaine dernière lorsque les exportateurs ont refusé de se soumettre aux conditions de la Banque.

Le problème du rapatriement des devises générées par le poisson frais (exporté généralement vers l'Europe) a toujours été un casse-tête. Plusieurs circulaires du ministres des Finances sont venues régler l'opération mais aucune ne lui a trouvé une solution définitive. La dernière en date, celle du 21 juillet 2001 précisait que "le rapa-

Suite en page 5

Le torchon brûle

Suite de Une

triement des recettes d'exportation s'effectue obligatoirement par l'intermédiaire de la banque domiciliaire. Les opérations de change portant sur les recettes rapatriées, si elles ont lieu, s'effectuent soit par la banque domiciliaire soit par un autre intermédiaire agréé au choix libre de l'exportateur". La situation durera ainsi près de trois ans. La BCM obtenait le rapatriement d'une partie des devises et les exportateurs se débrouillaient avec leurs clients étrangers pour ne pas tout déclarer (ou au moins ses prix réels) et avoir ainsi des devises qu'ils pourront écouler sur le marché parallèle.

Poisson avarié

La situation se gâte en février dernier lorsque la Fédération Nationale des Pêches écrit au gouverneur de la Banque Centrale (lettre n°00019 du 18 février 2004) pour l'informer que les exportateurs sont prêts à rapatrier les devises sur la base de prix détaillés dans la lettre. Une cotation que la BCM juge "irrecevable en raison de son retrait (près de 50% en moins) par rapport aux prix du marché international". Le mérou, par exemple, est coté 6 euros par la BCM au moment où la FNP ne lui en donne que trois. Tout comme la dorade (4,5 euros contre 1,5).

La FNP réagit aussitôt. Elle considère que cette réponse "prise unilatéralement n'a pas tenu compte des offres du marché international et de la réalité du marché mauritanien". "Elle va aggraver la situation des pêcheurs artisans pour l'écoulement de leur produit puisque les exportateurs ont signifié qu'ils vont s'arrêter d'exporter aux prix infligés (par la Banque) les mettant hors compétition sur le marché international".

Mais la BCM ne se laisse pas démonter. Elle demande à la douane de ne plus délivrer le certificat d'origine aux exportateurs s'ils ne présentent pas une autorisation délivrée par ses services et avec les prix qu'elle a proposée. Les exportateurs refusent aussitôt cette procédure et bloquent le poisson qui risque pourtant de pourrir. Et c'est ce qui arrivera à 40 tonnes à Nouadhibou appartenant à huit sociétés.

Interrogé par Le Calame, un membre de la section des exportateurs de la FNP rejette la responsabilité sur la BCM et au delà sur la politique gouvernementale. "Au moment où au Sénégal et au Maroc voisins, pays avec lesquels nous sommes en concurrence sur le marché international, les exportations sont subventionnées, ici nous sommes surtaxés alors qu'on fait

travailler près de 35.000 personnes et le sous secteur génère beaucoup de devises. Regardez où en est l'euro sur le marché noir depuis l'arrêt des exportations", dira-t-il.

Sentant le danger, la BCM sera dans l'obligation de faire machine arrière. Dans une lettre signée du conseiller du gouverneur, la Banque informe le président de la FNP que "les formalités d'exportation seront accomplies en attendant que des prix définitifs soient arrêtés et auront un effet rétroactif à partir du 1er avril 2004 pour les opérateurs de Nouakchott et du 2 mai 2004 pour les opérateurs de Nouadhibou". "Une commission sera instituée pour fixer de façon périodique les prix, sur la base du marché international par marché de destination", écrit le conseiller.

Les exportations ont repris sur cette base mais rien n'indique que lorsqu'il s'agira de fixer de nouveau les prix, les deux parties arriveront à s'entendre.

L'enjeu est, en effet, très grand. La BCM veut le maximum de devise et les exportateurs ne veulent pas tout déclarer.

AHMED OULD CHEIKH